

75404

DE QUELQUES
PROBLÈMES D'ARCHÉOLOGIE

AU SUJET DES ÉGLISES

SAINT-PIERRE, SAINT-ANDRÉ, ET DU CLOCHER PIERRE BERLAND

A BORDEAUX

PAR

M. LE M^{IS} DE CASTELNAU D'ESSENAULT



Extrait des Actes de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts
de Bordeaux, 1881.

BORDEAUX

IMPRIMERIE G. GOUNOUILHOU

11, RUE GUIRAUDE, 11

1882



PROBLEMES D'ARCHITECTURE

PAR M. L. BOISSE

A PARIS

chez M. L. BOISSE

chez M. L. BOISSE

BOISSE

chez M. L. BOISSE

75404

DE QUELQUES
PROBLÈMES D'ARCHÉOLOGIE

AU SUJET DES ÉGLISES

SAINT-PIERRE, SAINT-ANDRÉ, ET DU CLOCHER PIERRE BERLAND

A BORDEAUX

PAR

M. LE M^{IS} DE CASTELNAU D'ESSENAULT

Extrait des Actes de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts
de Bordeaux, 1881.



BORDEAUX

IMPRIMERIE G. GOUNOUILHOU

11, RUE GUIRAUDE, 11

—
1882

PROBLEMS IN MATHEMATICS

BY THE REV. J. H. COOPER, M.A.,
OF THE UNIVERSITY OF CAMBRIDGE.

THESE PROBLEMS ARE DESIGNED TO
FURNISH A COURSE OF EXERCISES
FOR STUDENTS OF MATHEMATICS
IN THE UNIVERSITIES OF CAMBRIDGE
AND OXFORD.

DE QUELQUES PROBLÈMES D'ARCHÉOLOGIE

AU SUJET DES ÉGLISES

Saint-Pierre, Saint-André, et du clocher de Pierre Berland,

A BORDEAUX

I

Parmi les nombreux problèmes que soulève une étude attentivement comparée de l'histoire et de la construction des anciens monuments religieux de Bordeaux dans certaines de leurs parties, il en est trois qui, pressentis peut-être ou même entrevus, n'ont été cependant jamais signalés, et dont il nous a semblé, dès lors, qu'il pouvait être intéressant de préciser les données, d'en discuter la valeur, et de tenter la solution.

De ces trois problèmes, le premier se rapporte à l'église Saint-Pierre où s'achèvent en ce moment, sous l'habile direction de M. Mondet, d'importants travaux équivalant à une reconstruction presque totale, mais dans lesquels, heureusement pour l'archéologie, sont conservées les parties les plus anciennes et les plus intéressantes de l'édifice, c'est-à-dire le tiers de la façade, le bas-côté sud de la nef avec son portail latéral, et tout le chœur.

Nulle hésitation n'est possible sur l'époque à laquelle appartiennent ce bas-côté, son portail, et la façade au

couchant. Ici, en effet, le plan des voûtes et de leurs piles en faisceaux de colonnes, les profils arrondis des arcs divers et des archivoltés, ceux des bases, la flore des chapiteaux, le style et l'iconographie des statues du grand portail, la disposition de l'appareil et les procédés de taille des pierres sont autant de caractères indicatifs, soit du second tiers du xiv^e siècle en ce qui concerne l'ensemble du bas-côté, soit des premières années du xv^e siècle pour la porte latérale, soit enfin de la seconde moitié du xv^e quant au portail de la façade.

Mais où naît la difficulté, c'est quand on examine le chœur, appendice important et pittoresque, postérieurement ajouté à l'extrémité au levant de la grande nef, et dans lequel de récentes réparations faites aux fenêtres ont pu modifier peut-être de légers détails de celle-ci, mais sans altérer les dispositions générales, la physiologie et le caractère de l'édifice.

Commettre une erreur grave sur sa date, ne paraît cependant pas admissible au premier coup d'œil. A voir en effet ce chevet polygonal et élancé, ces longues baies aux pieds-droits élégis de maigres moulures et circonscrites d'archivoltes à contre-courbes fleuronées, ces contre-forts dont les faces se coupent et se pénètrent de manière à former des prismes terminés par des pignons ou des pyramides, ces niches creusées en courbe, cette balustrade aux panneaux ajourés de broderies flamboyantes, enfin cette sécheresse des profils malgré leur profusion, tout indique d'abord qu'on se trouve en présence d'une construction de la fin du xv^e siècle, ou plutôt des premières années du xvi^e.

Même présomption en envisageant l'intérieur, qui présente une voûte à clef centrale pendante et à rosaces rapportées après coup, voûte établie sur arcs-ogives,

liernes et tiercerons, dont les nervures prismatiques se prolongent en guise de colonnes, aux angles du polygone, jusqu'au niveau du sol. Nulle frondaison sculptée; aucune autre ornementation figurée que la statuette de Saint-Pierre sur la clef de voûte principale. Il n'y a donc plus d'incertitude possible; votre conviction est faite, et vous n'hésitez plus un seul instant à croire que ce chœur est une œuvre des derniers temps de la période ogivale.

Mais voici l'un de nos anciens chroniqueurs, l'historien De Lurbe, qui, peu soucieux de vos observations, vient brusquement jeter à ce sujet dans votre esprit l'obscurité et le doute. De la part de cet annaliste, l'affirmation est des plus précises, car son texte, que nous relevons, feuillet 23, dans l'édition in-4^o publiée à Bordeaux en 1703, chez Simon Boé, imprimeur de la cour de Parlement et de la Ville, est ainsi conçu :

« 1411. Les Maire et Jurats font faire aux despens » publics le cœur de l'église Saint-Pierre. »

En dépit de sa brièveté, ce texte est très clair, très formel, et il émane en outre d'un grave écrivain, avocat au Parlement, procureur-syndic de la ville de Bordeaux; « personnage très docte et grandement zélé aux affaires » du public; » dit Jean Darnal, l'un de ses successeurs, et continuateur à son tour de la « *Chronique Bordeloise* ».

Qu'est-ce à dire pourtant? Devons-nous admettre comme absolument exact, et dans son énoncé et dans sa date le fait relaté ci-dessus par De Lurbe? Devons-nous, au contraire, n'accueillir comme expression de la vérité qu'une partie de cette assertion, celle relative au fait même de la construction, et rejeter la date comme fautive? Quelles sont, dans ce dernier cas, les raisons plausibles de distinguer, relativement à l'affirmation de

notre savant compatriote? Questions à discuter et à résoudre.

Commençons d'abord par rappeler ce principe essentiel d'archéologie qu'une date, attribuée par l'histoire à la construction d'un édifice dont l'analyse, le caractère et le style ne concordent pas exactement avec ceux démontrés par la science comme étant propres aux monuments de l'époque assignée; que cette date, disons-nous, est une date erronée. En pareille circonstance, et d'une façon absolue, c'est le monument qui l'emporte; lui seul fait foi, non le texte. Appliquant ici ce principe et comparant le chœur de Saint-Pierre avec d'autres édifices, à date certaine, érigés dans Bordeaux pendant le cours du xv^e siècle, les résultats de cette comparaison auront, à notre avis, ce double avantage de confirmer l'autorité du principe et de démontrer l'erreur de De Lurbe.

Essayons donc d'un premier examen comparatif entre le chœur de Saint-Pierre et un autre monument, le clocher de Pierre Berland, qui, toujours d'après De Lurbe (feuillet 24), serait postérieur de trente ans environ à la partie de l'église en question. Une inscription contemporaine et bien connue, gravée en beaux caractères gothiques sur la face nord de ce clocher, nous dit en effet que le pieux archevêque de Bordeaux aurait posé, en 1440, la première pierre de cette superbe tour :.....
quoque primum subjecit lapidem, relate son texte, que nous saisissons l'occasion de restituer quant à l'accusatif *primum*, au lieu du nominatif *primus*, reproduit jusqu'à ce jour par tous les auteurs. Seulement, la flèche de cet édifice ayant été restaurée et l'étage à rez-de-chaussée se trouvant, sauf la porte, à peu près dépourvu de tout ornement, nous n'en tiendrons pas compte dans notre

comparaison, à laquelle, sans inconvénient aucun, ces deux éléments peuvent rester étrangers.

Nos deux réserves faites, si nous considérons le monument, nous le voyons se dresser, imposant, sous forme de tour carrée, épaulée de huit robustes contreforts disposés par deux à chaque angle et qui s'élèvent en se retraitant jusqu'à la naissance de la flèche, où leurs sommets réunis se couronnent de puissants et riches pinacles, sur lesquels viennent s'appuyer des arc-boutants destinés à étayer la souche de cette flèche. A chaque point de retraite est un glacis en larmier dont les moulures, d'un profil plein de vigueur et de fermeté, se prolongent horizontalement sur chaque face de la tour, accentuant ainsi les divers étages de l'édifice et donnant à tout son ensemble un remarquable caractère de force, de solidité et de grandeur.

Au-dessus du rez-de-chaussée, le plan rectangulaire des bases de ces contreforts tend à perdre de sa simplicité, et le carré, au lieu de présenter un de ses côtés sur la face, présente un angle. Ce principe était en usage pour les contreforts au xv^e siècle, mais à l'époque du clocher de Pierre Berland il n'était encore appliqué qu'avec mesure et n'avait point abouti à ce système de pénétrations, multipliées jusqu'à l'abus, qui signale les derniers efforts de l'art gothique, et que nous rencontrons dans le chœur de Saint-Pierre.

Conformément à la règle universellement suivie durant le moyen âge, l'ornementation, dans le chœur de Saint-Pierre comme au clocher de Pierre Berland, se développe progressivement de la base de l'édifice jusqu'à son sommet. Presque nulle au rez-de-chaussée de la tour, elle devient de plus en plus riche à partir du premier étage, et cache la froide nudité des murs d'abord par de hautes

et larges arcades simulées, au-dessus par d'élégantes fenêtres décorées de colonnettes, d'archivoltes feuillagées et de tympan ajourés, puis enfin par des panneaux évidés de charmantes arcatures, sous la balustrade du couronnement.

Conçue dans le style flamboyant du xv^e siècle, mais avec des réminiscences, ou même sur des données du xiv^e qui, suivant la juste remarque de M. Marionneau, s'harmonient avec le style du chevet de la cathédrale, cette décoration est d'un effet admirable, son exécution pleine de verve et d'habileté. Étudiés en détail, les profils sont d'une fermeté exceptionnelle, les moulures généralement rondes et grasses, les feuillages bien modelés, l'horizontalité des grandes lignes largement et nettement accusée. C'est en un mot l'œuvre d'un maître expérimenté, possédant toutes les ressources de son art, dont il suit la marche progressive, mais avec sagesse, sans trop sacrifier au goût du jour et sachant mettre à profit le savoir et les procédés de ses devanciers.

Est-il besoin maintenant de montrer que, rapproché d'un tel monument, si vivement empreint des traditions du xiv^e siècle, le chœur de Saint-Pierre, dans l'ensemble de son architecture et dans ses détails, ne présente absolument aucun caractère qui ne se reporte à l'art d'une époque beaucoup plus récente? Ce fait ne ressort-il pas clairement de la description sommaire, il est vrai, mais suffisante, que nous avons donnée des deux édifices? Et ne convient-il pas du moins de douter que, si les Maire et Jurats de Bordeaux ont fait bâtir le chœur de Saint-Pierre, ce soit aux édiles de 1411 que nous en sommes redevables?

Mais ces doutes prendront encore plus de gravité si, de la mise en parallèle du chœur de Saint-Pierre et du

clocher de Pierre Berland, nous passons à la comparaison du premier de ces deux édifices avec le chœur de l'église Sainte-Eulalie.

Une inscription contemporaine de ce monument atteste, on le sait, qu'il fut érigé en 1476, grâce aux libéralités du bénéficiaire Yves de Campaule, et tous les caractères de son architecture s'accordent exactement avec ceux avérés constamment dans les œuvres de cette époque. Des réparations y furent faites, il y a quelques années, sous la direction de M. Burguet, mais elles le furent avec réserve, et d'ailleurs la belle gravure de l'extérieur de ce monument qu'a publiée M. Drouyn en 1846 (1), suffira pleinement à justifier nos assertions.

A Sainte-Eulalie, les contreforts du chœur, plantés sur les angles, s'élèvent carrément et par retraites successives, à la différence de ceux du chœur de Saint-Pierre; et leurs faces parallèles ou perpendiculaires au mur, loin de présenter, comme dans ce dernier édifice, un système exagéré de pénétrations, de prismes appliqués ou de pinacles, n'offrent d'autre décoration qu'une niche, creusée un peu plus tard, suivant nous, dans la face principale de chacun d'eux, et un pignon à feuilles frisées sur les rampants, terminé par un gros fleuron. A Saint-Pierre, ces amortissements sont d'un tracé plus compliqué, plus empreint de sécheresse, plus géométriques, et les fleurons moins épanouis et moins habilement fouillés.

Remarquons aussi qu'à l'extérieur du chœur de Sainte-Eulalie la construction est d'un aspect plus robuste, plus franchement gothique que celle de Saint-Pierre. Les lignes horizontales n'en ont point été bannies, comme dans ce dernier, et y sont marquées par des

(1) *Types d'architecture du moyen âge dans la Gironde.*

bandeaux ou par les larmiers des contreforts. Les archivoltes des fenêtres, élégies de moulures et circonscrites par des contre-courbes richement ornées de feuillages, sont supportées par des pieds-droits façonnés en colonnettes. On n'y voit point ces longues lignes verticales si répétées dans le chœur de Saint-Pierre, et l'ensemble rappelle mieux les traditions et le faire de la période précédente. Dans l'appareil, l'art du trait se montre moins recherché, moins savant si l'on veut, mais moins compliqué.

A l'intérieur, mêmes différences quant au mode et aux détails de la construction. Ici, en effet, la voûte repose exclusivement sur des arcs-ogives, rayonnant d'une seule clef centrale et dont les moulures toriques n'ont ni les mêmes profils, ni cet aspect de rigidité presque métallique des nervures du chœur de Saint-Pierre. De plus, ces arcs retombent dans les angles du polygone, sur des colonnettes pourvues de bases et de chapiteaux à feuillages, ce qui n'existe pas à l'intérieur de ce dernier et au détriment de son effet général.

Il résulterait donc de ces diverses observations que le chœur de Sainte-Eulalie, authentiquement daté de 1476, serait cependant d'un style moins avancé que celui de Saint-Pierre (1411), et appartiendrait, comme inspiration et comme faire, à une époque plus rapprochée que ce dernier, des beaux temps de l'architecture ogivale. Nous avons déjà fait pareille constatation en présence du clocher de Pierre Berland, érigé vers le milieu du xv^e siècle. Il nous reste, avant de conclure, à essayer d'une dernière comparaison entre l'édifice qui fait l'objet principal de cette étude et le clocher de Saint-Michel, dont les dernières années de la construction touchent presque au xvi^e siècle.

L'histoire et les dates successives de la construction du clocher de Saint-Michel sont tellement connues, grâce à la publication des documents contemporains dans lesquels elles sont relatées, qu'il nous suffira de rappeler que ce beau monument, témoignage de la foi religieuse et du patriotisme de nos pères, fut érigé de 1472 à 1492. Dégradé depuis par le temps, mutilé par la main des hommes, échappé, par suite de circonstances à jamais glorieuses pour les Bordelais, aux conséquences cruelles d'un ordre royal de démolition, sa restauration, dont on a justement blâmé le principe et le style discordants, — sans méconnaître l'habileté de l'exécution, — a profondément altéré ou modifié ses dispositions primitives. Le peu qui reste à cet égard de l'ancien édifice pourra servir néanmoins aux recherches que nous poursuivons et nous faire atteindre notre but. A défaut d'ailleurs d'autres souvenirs, il existe encore assez de dessins de l'œuvre des Lebas pour éclaircir et confirmer nos explications.

Ce clocher se composait primitivement d'une tour à base hexagonale, étayée à ses angles par des contreforts à plusieurs retraites, et ajourée d'archivoltes ogivales qui donnaient beaucoup de légèreté à la masse de l'édifice, mais que, peu après l'achèvement de la flèche, et pour raison de solidité, on fut obligé de murer et même d'épauler, au moyen de petits piliers et d'arcs-boutants.

Au-dessus de ce soubassement fort élevé se dressaient trois étages, séparés par des bandeaux d'une vigoureuse saillie, et éclairés chacun par des fenêtres de grandeur et de forme diverses. L'un de ces bandeaux formant corniche servait d'appui à une élégante galerie, dont la balustrade était évidée de grandes lettres gothiques à jour, inscription que la mutilation ou la disparition de plusieurs de ses caractères n'ont pas permis, malheureu-

sement, de relever. Venait enfin la flèche, dont la souche octogone était percée d'arcades ogivales, surmontées de galbes qui, par leur forme et leur décoration, ajoutaient une rare élégance et beaucoup de silhouette à cette partie du couronnement.

De fière tournure, et d'un aspect presque militaire auquel contribuaient les nombreuses traces de balles apparentes encore sur ses vieux murs, ce clocher ne présentait qu'une ornementation peu développée, bien inférieure sous ce rapport à celle du clocher de Pierre Berland, quoique mieux entendue et plus variée que celle du chœur de Saint-Pierre. Ses contreforts ont aussi plus de légèreté, leurs pénétrations sont moins compliquées et moins monotones, leurs pinacles plus élégants, leurs fleurons mieux galbés. De plus l'appareil y est en tout supérieur à celui de Saint-Pierre, les moulures y sont d'un profil plus correct, et les matériaux d'une excellente qualité.

Construit sur un plan d'une originalité exceptionnelle, hérissé de ces nombreux pinacles aux plus importants desquels l'idiome local avait donné le nom pittoresque de *filholes*, ce clocher offrait des formes générales plus sveltes que celles de son rival, son ensemble pyramidait mieux dans l'espace. Ici, enfin, c'est encore l'œuvre d'un maître profondément habile que nous devons admirer, œuvre au plus haut degré historique, et qu'il est à jamais regrettable pour notre ville qu'on n'ait eu ni la sagesse ni le vouloir de restaurer dans son intégrité primitive et dans son ancienne splendeur !

Arrivé à ce point de notre travail, et notre examen comparatif terminé, il nous semble facile d'en conclure que, puisque le chœur de Saint-Pierre ne saurait appartenir à une époque antérieure à celle des édifices qui lui

ont été comparés, la date énoncée par De Lurbe comme étant celle de sa construction ne peut pas davantage être admise, et ne doit plus désormais avoir d'autorité historique.

Mais alors, que penser de ce monument, et quelle est donc sa date véritable? Nous faudra-t-il, à son sujet, n'être sortis du domaine de l'erreur que pour entrer dans celui de l'incertitude? A Dieu ne plaise! Loin de nous aussi la pensée d'insinuer des doutes sur la bonne foi de notre chroniqueur, et de croire de sa part à la plus légère intention d'une malveillance, dont on aurait grand'peine d'ailleurs à comprendre le motif.

Ce qui nous semble plutôt l'expression de la vérité sur ce point, et ce qui expliquerait alors naturellement l'assertion de notre annaliste, c'est qu'il a été lui même, inconsciemment, la victime d'une erreur, et que son seul tort serait de n'en pas avoir découvert la cause.

Cause évidente, dirons-nous, si l'on considère que De Lurbe écrivait sa chronique d'après d'anciens documents manuscrits, et que, trompé par la forme des caractères numériques de la date en question, figurée dans l'un de ces documents, il aura très bien pu confondre le chiffre *cinq* avec le chiffre *quatre* qui, tous les deux, aux xv^e et xvi^e siècles, s'écrivaient souvent de la même façon. C'est une observation que nous avons faite maintes fois nous-mêmes dans les manuscrits ou les inscriptions de ces deux époques, et dont tous les traités relatifs à la paléographie et à la diplomatique du moyen âge confirment d'ailleurs l'exactitude.

Ce fait admis, et la date du chœur de Saint-Pierre reportée de 1411 à 1511, toute difficulté disparaît: les règles de classification archéologique reprennent leur autorité, et leur application, absolument impossible dans

l'hypothèse erronée de De Lurbe, devient désormais facile. Evidemment postérieur, et d'après son style et d'après les procédés de sa construction, au clocher de Pierre Berland, à l'abside de Sainte-Eulalie et à la tour de Saint-Michel, le chœur de Saint-Pierre ne peut appartenir qu'au *xvi^e* siècle, et à la même époque, à peu près, où furent commencées de bâtir, dans l'église même de Saint-Michel, les deux dernières travées au couchant de la grande nef, celles de ses bas côtés, et les chapelles latérales qui leur correspondent. Ces parties de Saint-Michel ont, en effet, une ressemblance frappante de style et d'exécution avec le chœur de Saint-Pierre, mais les travaux y suivirent une marche beaucoup plus lente, au point que ces voûtes, d'une disposition et d'un tracé d'ailleurs différents de ceux des voûtes de Saint-Pierre, furent seulement achevées de 1545 à 1559. On peut s'en assurer par les nombreuses dates de cette période, gravées au trait sur le parement de plusieurs moellons employés dans les voûtains. Ces dates, que nous avons pris soin de relever, il y a près de vingt ans, existent encore, et nous sommes heureux de les signaler pour la première fois à la sagacité des archéologues.

En résumé, de la discussion qui précède, il nous paraît résulter en faveur de notre opinion, nous n'osons point dire une certitude absolue, mais du moins un aussi grand rapprochement de la vérité qu'il est permis en pareille matière de l'espérer. N'eussions-nous atteint d'autre but que celui de susciter de nouvelles recherches à ce sujet, un tel résultat suffirait encore à notre modeste ambition.

Nous essaierons donc d'appliquer à l'examen du second de nos problèmes une méthode et des procédés analogues de discussion.

II

L'erreur commise par De Lurbe, au sujet de la date de construction du chœur de Saint-Pierre, n'est malheureusement pas la seule que l'on puisse reprocher à cet historien. Il en est une autre, probablement due, suivant nous, aux mêmes causes que la précédente, et dont les conséquences, inaperçues jusqu'à ce jour, sont néanmoins de nature à rendre obscures ou confuses l'histoire et l'étude de la plus importante des églises de Bordeaux, la cathédrale Saint-André.

Cette nouvelle erreur de De Lurbe résulte du passage suivant de sa chronique, même édition, feuillet 24 :

« 1427. — Le tremblement de terre est si grand à » Bourdeaux le jour de la Chandeleur, que la voûte de la » grand nef Saint-André, à l'endroit du lieu où sont à » présent les orgues, tumba à terre. »

De Lurbe écrivant son histoire vers la fin du xvi^e siècle, c'est-à-dire à une époque où, depuis déjà plus de cinquante ans, les orgues étaient établies, à l'extrémité de la nef vers le couchant, sur les arceaux bâtis, nous dit Lopès (¹), en 1531, « l'endroit du lieu » indiqué ne peut être ailleurs que là où ces orgues se trouvent encore aujourd'hui. La voûte écroulée est donc celle qui recouvrait alors la partie de la nef occupée de nos jours par les quatre dernières travées à l'ouest, travées dont les voûtes actuelles furent réédifiées sous l'épiscopat de Jean de Foix.

Nous ne contestons pas la vérité du récit de De Lurbe,

(¹) *L'Église primatiale et métropolitaine Saint-André de Bourdeaux*, p. 27.

quant au fait même de l'accident; mais voulons-nous admettre aussi comme exacte la date énoncée par lui de cet accident, l'obscurité se fait tout à coup, les doutes se produisent, et les difficultés deviennent aussi nombreuses qu'inexplicables.

Et d'abord, peut-on supposer que la nef de Saint-André, ce monument populaire par excellence, soit ainsi demeurée pendant plus d'un siècle à l'état d'effondrement et de ruine? Que d'autres cathédrales, commencées de bâtir à une époque antérieure, n'aient pu être achevées par suite de circonstances diverses, on en connaît des exemples. Nous n'en avons point de monuments terminés, dans lesquels un dommage accidentellement survenu aux voûtes n'ait été immédiatement ou promptement réparé.

Comprend-on mieux comment le saint archevêque Pierre Berland, qui siégea précisément de 1430 à 1456, ait signalé sa pieuse munificence par l'érection d'un clocher portant son nom, et par la réparation de nombreuses églises, sans se préoccuper autrement de faire reconstruire les voûtes écroulées d'une partie de sa cathédrale?

Nous savons aussi que Louis XI, dont la politique habile cherchait à se rendre favorables les Bordelais, leur accorda, en outre du rétablissement de leurs anciens privilèges, des concessions nouvelles et très importantes. Sa générosité calculée s'appliqua même à l'achèvement de quelques-unes de leurs églises — Saint-Michel, par exemple — et, à Saint-André, comme en font foi une inscription reproduite par l'abbé Xaupi ⁽¹⁾ et les armes de France sculptées à l'intérieur de l'édifice, ce roi fit rebâtir les voûtes des trois premières travées de la nef. Louis XI aurait donc fait exécuter ces travaux, et négligé, sans

(1) *Dissertation sur l'édifice de l'église primatiale de Saint-André de Bordeaux.*

motifs apparents, la réparation des parties endommagées ou ruinées par le tremblement de terre de 1427?

N'oublions pas que le xv^e siècle, à Bordeaux, fut une époque de très grande prospérité pour l'architecture religieuse. Les nefs et chapelles de Saint-Michel, son clocher, celui de Pierre Berland, le chœur de Sainte-Eulalie, la chapelle de Notre-Dame-de-la-Rose à Saint-Seurin, d'autres églises paroissiales ou conventuelles attestent encore l'importance de ce mouvement artistique. A Saint-André, l'achèvement des façades du transept, l'érection des flèches, les voûtes d'une partie de la nef, sont aussi des œuvres de la même époque. Et c'est durant le cours d'une telle période, au milieu d'une population animée d'un zèle religieux si manifeste, quand rivalisent de généreuse initiative et d'ardeur, princes, prélats et bourgeois, c'est alors qu'on aurait négligé d'effacer les traces de ruines dans la cathédrale, et que le chapitre, l'archevêque, les habitants auraient laissé béantes les travées effondrées en 1427!

Nous irons plus loin. Comme toutes les cathédrales au moyen âge, celle de Bordeaux n'était pas seulement consacrée aux cérémonies du culte et aux manifestations religieuses. Il survenait telles circonstances où, pour des délibérations importantes, des discussions de traités, de graves questions d'intérêt local à débattre, la population et ses magistrats se réunissaient dans sa vaste enceinte. Les rois, les gouverneurs y étaient solennellement reçus par l'archevêque entouré de son chapitre, et y prêtaient le serment de conserver à la cité ses privilèges; le maire y venait recevoir le chaperon; le clerc de ville y faisait la publication des nouveaux jurats, l'Université y donnait dans la nef les degrés aux maîtres ès arts (1).

(1) Hiér. Lopès, *L'Église primatiale et métropolitaine Saint-André de Bordeaux*, p. 400.

Aucun autre monument dans Bordeaux n'est donc plus véritablement historique. Ses vieux murs, qui ont été les témoins de nos joies nationales et de nos tristesses, de nos gloires passées et de nos malheurs, réveillent en nous d'innombrables et précieux souvenirs. Le 18 juillet 1442, Pierre Berland y convoqua les habitants, et, du haut de la chaire, lut à l'assemblée, en les traduisant dans la langue du pays, les lettres du roi d'Angleterre, Henri VI, encourageant les Bordelais à se défendre contre le roi de France, et leur annonçant un prochain secours. L'illustre prélat expliqua ces lettres au peuple, il l'exhorta, l'excita à réunir ses efforts contre l'ennemi, et produisit sur ses compatriotes, — dit un document contemporain, — des effets merveilleux (1). Neuf ans plus tard, les principaux chefs de l'armée française entraient dans la cathédrale, où ils étaient reçus par le même pontife, qui, accompagné de tous les chanoines du chapitre, fit jurer au comte de Dunois, lieutenant de Charles VII, le maintien des franchises, privilèges et libertés anciennes des Bordelais (2). Quelque temps après, y fut solennellement reçu le roi Louis XI, puis son frère Charles, duc de Guyenne, et, en 1526, à son retour d'Espagne, François I^{er}, auquel aussi l'archevêque Jean de Foix fit prêter sur les saints Évangiles le serment accoutumé des rois, ses prédécesseurs (3).

Peut-on vraiment croire que, pendant plus d'un siècle, ces assemblées, ces diverses et pompeuses réceptions eurent lieu dans un édifice ruiné, et tout au plus abrité

(1) H. Ribadieu, *Histoire de la conquête de la Guyenne par les Français*, p. 146.

(2) *Ibid.*, p. 248.

(3) Hiérosme Lopès, *L'Église métropolitaine et primatiale Saint-André de Bourdeaux*, p. 400 et 274.

des intempéries des saisons par une toiture provisoire ou de vulgaires cloisons? Et des nombreuses relations qui ont été conservées de ces imposantes cérémonies, aucune n'aurait fait mention d'un pareil état? Nul témoin n'en aurait été frappé? ou, s'il s'en trouve un, c'est ce membre du chapitre, ce lettré, cet observateur attentif, qui, décrivant l'entrée de François I^{er} à Bordeaux et sa réception dans Saint-André, n'est frappé, lui, que d'une chose, la ressemblance de cette cathédrale avec l'ancien temple de Diane, à Éphèse! « *Opus sane Diane quondam Ephesie templo, haudquanquam dispar si singula in eo diligens scrutator expendat* (1). »

Qu'on veuille bien nous pardonner ces longs détails, dont l'accumulation nous a paru nécessaire pour faire mieux ressortir toute l'in vraisemblance de la date affectée par De Lurbe au tremblement de terre qu'il relate. Ce phénomène, s'il eut lieu, n'a pu se produire, évidemment, qu'en 1527, et l'erreur commise à cet égard par notre annaliste n'a pas d'autre cause que celle afférente à la date supposée du chœur de Saint-Pierre, c'est-à-dire une confusion du chiffre réel 5 avec le chiffre 4, figurés souvent de la même manière dans les manuscrits de l'époque.

Veut-on, d'ailleurs, savoir toute notre pensée sur ce point? Non seulement nous sommes convaincu d'une erreur de la part de De Lurbe, quant à la date du fait qu'il affirme, mais nous serions de plus très porté à croire que le fait même du tremblement de terre est imaginaire.

Ce qui tendrait tout d'abord à nous confirmer dans cette opinion, c'est la présomption résultant en sa faveur de la lecture attentive des extraits, dus aux laborieuses

(1) Archives départementales, *Registre des actes capitulaires de Saint-André*, anno 1526, f^o 96.

recherches de M. E. Brives-Cazes, du plus ancien des registres capitulaires de Saint-André qui aient été conservés, — registre écrit de 1419 à 1430, et de la main même de Pierre Berland. On y trouve relatés des faits et des documents divers d'un grand intérêt, mais pour les années 1426 et 1427 il n'est aucunement question de tremblement de terre, ni de chute de voûtes dans la cathédrale.

Or, peut-on admettre qu'un chanoine instruit, éclairé, et aussi pieusement affectionné à son église que l'était Pierre Berland, dans un registre où sont écrites de sa main les conditions faites avec le maître ès-œuvres Colin Trenchant, et les décisions prises en 1428 par le chapitre relativement à la construction du nouveau clocher, ait omis précisément de parler d'un événement aussi grave que l'effondrement d'une partie des voûtes de la cathédrale? Ni le bon sens, ni la logique ne sauraient se plier à une telle hypothèse.

Ce tremblement de terre eut-il même lieu en 1527? Nous ne le croyons pas davantage. C'était l'époque où brillaient, entre autres monuments, et dans l'éclat de leur nouveauté, les flèches de Saint-André, le chœur de Saint-Pierre, celui de Sainte-Eulalie, le clocher de Pierre Berland, la tour de Saint-Michel, et, de ces nombreux édifices, pas un seul n'aurait ressenti, d'une façon plus ou moins désastreuse, les effets d'un aussi terrible phénomène? Il n'en serait resté d'autre souvenir que celui rappelé brièvement par Delurbe? Quelle invraisemblance!

Ce qu'il faut bien plutôt admettre comme probable, ou même certain, c'est que, bâties au commencement de l'ère ogivale, alors qu'on ne connaissait que très imparfaitement les lois d'équilibre et de stabilité du

nouveau système de construction, les voûtes primitives de Saint-André avaient été élevées dans des conditions défectueuses de solidité et de durée. Elles recouvraient une nef dont la hauteur et la largeur étaient, en effet, exceptionnelles, et leurs contreforts, sans arcs-boutants, n'opposaient pas une résistance suffisante aux poussées. Nous en avons une preuve dans ce fait, déjà rappelé, que, sous Louis XI, on dut refaire complètement les voûtes des trois premières travées au levant, et les épauler par des contreforts plus robustes, avec arcs-boutants. En 1527, les voûtes des quatre dernières travées s'écroulèrent de vétusté, et c'est alors que, sous l'épiscopat et grâce à la munificence de Jean de Foix, elles furent reconstruites sur le plan et dans le mode où nous les voyons encore aujourd'hui.

De la part de l'architecte qui les conçut, ces belles voûtes démontrent une habileté consommée. On peut, sans doute, en critiquer le style, mais leur exécution est admirable, et nous ne connaissons du même genre, en France, rien qui leur soit supérieur. Disposées, comme c'était alors l'usage, sur arcs-ogives, liernes et tiercerons, avec clefs sculptées à jour et rapportées après coup, ces voûtes nous offrent de plus un fait de structure très rare dans nos contrées, fait qui n'a point encore été signalé, et que, jusqu'à présent, nous avons seulement rencontré à Saint-André, et dans le chœur et les transepts de l'église paroissiale, à Langon. Quelques mots d'explication suffiront à ce sujet.

« On sait, dit Viollet-le-Duc, qu'en France, dès le milieu » du XII^e siècle, les remplissages des voûtes en arcs-ogives » sont formés au moyen de rangs de moellons piqués, » posés perpendiculairement (en projection horizontale) » aux formerets, de telle sorte que ces rangs de moellons

» viennent se joindre parallèlement sur la ligne des clefs
 » ou ligne faitière. En Angleterre, au contraire, les rangs
 » de moellons piqués sont posés perpendiculairement aux
 » branches d'arcs-ogives, et se chevauchent toujours sur
 » la ligne des clefs, ou se réunissent en sifflet (1). »

Or, à Saint-André, dans les quatre travées de voûtes reconstruites sous l'épiscopat de Jean de Foix, les deux qui sont le plus au levant ont été établies suivant le mode français, tandis que les deux autres vers le couchant l'ont été d'après le système anglais. Devons-nous voir là une influence étrangère, ou un procédé original d'invention? Nous ne nous prononcerons pas à cet égard. Toujours est-il que le fait existe, qu'il nous semble présenter un grand intérêt pour l'histoire de l'architecture ogivale dans nos contrées, et, à ce titre, on voudra bien excuser de notre part cette digression.

Revenant à notre problème, sa discussion nous paraît épuisée. Le tremblement de terre étant devenu très douteux, et sa date absolument invraisemblable, il ne reste plus, dans l'assertion de De Lurbe, d'autre vérité que la chute même des voûtes de la nef de Saint-André, chute dont nous avons indiqué comme très probables les causes directes. Ces voûtes, construites d'après des données imparfaites, s'écroulèrent en février 1527, et furent immédiatement remplacées par les voûtes actuelles qui, sans doute, entreprises au printemps de la même année, purent facilement être terminées vers la fin de l'année suivante, ou tout au moins avant la mort de l'archevêque Jean de Foix, survenue en juin 1529.

Les faits ainsi rétablis et expliqués, nous cessons de nous trouver en présence de questions insolubles, et

(1) Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, t. IX, p. 524.

l'archéologie redevient en parfait accord avec l'histoire : nous ne pouvions prétendre, en somme, à de meilleurs résultats.

III

Il n'aura point échappé à nos lecteurs, dans notre rapide description du clocher de Pierre Berland, que nous avons glissé sur l'ornementation de son étage à rez-de-chaussée. Nous l'avons fait avec une intention calculée, et pour peu qu'on veuille bien nous suivre encore quelques instants dans la discussion du nouveau problème auquel donne lieu l'examen attentif de cet étage, on comprendra sans peine les motifs de notre réserve sur ce point.

Au premier abord, la tour entière semble bien construite d'un seul jet. On n'y reconnaît point de modifications postérieurement ajoutées, quant à l'ensemble de son plan. Nul désaccord apparent dans ses diverses parties. Tout y paraît harmonieux, et ne contredire en aucune manière les faits que mentionne l'inscription existant sur la façade nord du clocher.

Cependant, quand on examine de plus près la construction même du soubassement à partir du rez-de-chaussée jusqu'à hauteur environ des deux assises au dessus du premier bandeau, on ne peut pas ne pas reconnaître que l'appareil, les procédés de taille des pierres, la nature des matériaux diffèrent de ceux employés dans la construction des étages supérieurs. On y retrouve le faire et les traditions de la fin du *xiv^e* siècle, bien plutôt que ceux usités vers le milieu du siècle suivant. Les profils des moulures à la base des contreforts n'ont-ils pas, en effet, la fermeté de saillie, le large modelé, la vigueur des profils de la période antérieure?

Et si l'on étudie à loisir, dans tous ses détails, la jolie porte, malheureusement très dégradée, qui décore la face au couchant de ce clocher, n'est-on pas surtout vivement frappé de ces différences si marquées de style et d'exécution?

Cette porte ogivale, avec sa triple archivolté dont les boudins à méplats séparés par des gorges profondes retombent sur des pieds-droits façonnés en colonnettes élégantes; ces colonnettes offrant encore des restes de chapiteaux à double bouquet et de bases à tores aplatis; ce couvre-joint excavé, mais sans maigreur, qui circonscrit l'amortissement de la baie; cette porte, disons-nous, ne peut appartenir, à coup sûr, à l'art ogival du xv^e siècle. Elle n'en présente ni l'aspect, ni les caractères, et, comme le soubassement de la tour dont elle fait partie, doit remonter à une époque plus ancienne.

Mais alors que penser de ce clocher, si sa construction n'est pas homogène? L'inscription contemporaine de son achèvement, et qui semble en attribuer la fondation tout entière à Pierre Berland, ne mériterait-elle plus qu'une confiance restreinte? Son texte, en rapport exact avec la tradition, serait-il lui-même entaché d'erreur? Hâtons-nous de le dire, nous ne le pensons point. Toutefois, ces questions dont peut dépendre la solution du problème ont besoin, suivant nous, de quelque éclaircissement.

S'il est un fait intéressant et remarquable pour l'histoire de l'architecture religieuse du moyen âge dans nos contrées, c'est assurément celui de l'existence de ces clochers isolés tels que les tours de Saint-Émilion, de Pierre Berland, de Saint-Michel, dont on ne trouve, que nous sachions, d'autres exemples nulle part en France.

Des auteurs ont cru voir dans ce fait, en ce qui concerne le clocher de Pierre Berland, une influence

étrangère, ou du moins une pensée d'imitation, un souvenir, de la part du saint archevêque, des campaniles d'Italie qu'il avait eu l'occasion d'admirer en voyageant dans ce beau pays. Nous ne saurions partager ce sentiment. Bien d'autres prélats de France, avant et depuis Pierre Berland, ont été appelés en Italie, mais nous ne voyons aucun d'eux tenter, à son retour dans son diocèse, de reproduire des clochers isolés comme ceux de notre région.

Le clocher de Saint-Émilion, de fondation romane et déjà célèbre par tout le Bordelais, pouvait, à bien plus juste titre que les campaniles d'Italie, servir de modèle et exciter l'émulation. De plus, le chapitre de Saint-André, alors qu'en faisait déjà partie Pierre Berland, s'était occupé du projet d'ériger un clocher d'après les plans d'un maître ès-œuvres, resté malheureusement inconnu, mais que toutes les probabilités indiquent avoir été Colin Trenchant, mentionné comme tel, en 1425, dans le registre capitulaire de la cathédrale, écrit de la main même de Pierre Berland (1).

Il y a enfin une autre raison, peut-être plus décisive, pour expliquer cette origine de nos trois clochers isolés, et qui résulte de la destination primitive des édifices antérieurs au-dessus desquels ils ont été élevés, et dont ils sont un développement grandiose affecté à un double emploi.

Le clocher roman de Saint-Émilion est bâti, comme on sait, sur le sol d'un ancien cimetière, au-dessous duquel est une vaste église très curieuse, creusée en entier dans le roc vers la fin du XI^e siècle, et qui comprenait dans ses dépendances des catacombes, une chapelle sépulcrale

(1) *Archives historiques de la Gironde*, t. VII, p. 439, 451

et un charnier. Ce clocher, de forme carrée jusqu'à la naissance de sa flèche, était en communication directe avec cette immense crypte, et reposait sur quatre arcades cintrées, murées depuis, mais originellement à jour ⁽¹⁾. C'était donc, en même temps qu'un clocher, une gigantesque *lanterne des morts*, que des fanaux pouvaient éclairer pendant la nuit, afin de signaler au loin sa présence, et dont le son des cloches qu'elle renfermait rappelait en outre à certaines heures, à diverses époques, la salutaire pensée de la prière et la religieuse destination.

Il en était de même pour le clocher de Saint-Michel, à Bordeaux, lequel aurait remplacé, dit Baurein ⁽²⁾, un *campanile* que mentionne une enquête de 1444. Construit également dans un ancien cimetière, ce clocher s'élève au-dessus d'un charnier et d'une chapelle sépulcrale, où, de nos jours, la curiosité de visiteurs, avides d'émotions plus encore que d'enseignements, va se repaître du spectacle de cadavres momifiés, exhumés d'une terre autrefois sacrée, et qu'à ce titre il est regrettable souvent de ne pas voir entourés de plus de respect.

Quant au clocher de Pierre Berland, nous avons la conviction que ce monument, comme les tours de Saint-Émilien et de Saint-Michel, participait autant de la destination d'un édifice funéraire que de celle d'un clocher. Lui aussi, en effet, a été élevé au milieu d'un cimetière ou *porge*, qui, d'après M. Leo Drouyn ⁽³⁾, existait dès la fin du XI^e siècle, et nous croyons que son étage à rez-de-chaussée, dont il est impossible de méconnaître l'antériorité de construction, a précédé, comme chapelle

⁽¹⁾ Leo Drouyn, *Guide du Voyageur à Saint-Émilien*.

⁽²⁾ *Variétés Bordelaises*, nouvelle édition, t. III, p. 93.

⁽³⁾ *Bordeaux vers 1450*, p. 375.

sépulcrale, le clocher actuel auquel ses murs servent aujourd'hui de soubassement. On aurait peine à s'expliquer autrement l'importance et la richesse de décoration inusitées de sa belle porte au couchant, les traces de la voûte intérieure qui recouvrait cet étage, la petite baie donnant un peu de jour dans cette salle, et la disposition particulière de l'escalier extérieur.

Remarquons bien que cette porte ouvre seulement à l'intérieur de la chapelle au rez-de-chaussée, et que, de cette chapelle, on ne pouvait point communiquer dans l'escalier à vis qui dessert les étages supérieurs de l'édifice composant le clocher proprement dit. La petite porte, rectangulaire et fort simple, de cet escalier se voit encore à quelques pieds au-dessus du sol extérieur, vers le bas de la tourelle en saillie sur l'angle nord-ouest du clocher. Une seconde porte, à peu près pareille à la première, existe à l'intérieur, mais à hauteur seulement de l'extrados de l'ancienne voûte de la chapelle. Cette voûte, comme celle fort élevée du premier étage, ont été complètement détruites; c'est à peine si l'on retrouve sur les murs latéraux les restes de leurs arcs-formerets.

La destination de cette chapelle évidemment différente de celle du clocher, son affectation à un service spécial, les caractères de sa construction, sa porte réservée, tout concourt à prouver l'antériorité du soubassement à la partie haute de l'édifice.

Qu'on veuille bien, cependant, ne pas donner à notre pensée et à nos observations une tout autre portée que celle dont il s'agit en réalité. Est-ce à dire, par exemple, que nous posant en contradicteur de l'histoire, de la tradition et des faits, nous voulions prétendre que notre illustre compatriote n'ait point érigé le clocher qui porte

son nom? Une telle prétention serait absurde à tous égards. Notre unique but — répétons-le — est de démontrer que dans ce clocher la construction n'est pas entièrement homogène, que son étage à rez-de-chaussée date d'une époque plus ancienne que la partie supérieure du monument, et que cet étage aurait reçu, antérieurement à l'achèvement de la tour actuelle, une destination analogue à celle déjà reconnue dans d'autres clochers isolés du Bordelais.

Que, dès le xiv^e siècle, le chapitre de Saint-André ait eu l'intention de bâtir un clocher, et même que le soubassement de celui de Pierre Berland soit un commencement d'exécution de ce projet, il n'en est pas moins vrai que, par suite de circonstances inconnues aujourd'hui, ces travaux furent interrompus, ou le projet lui-même abandonné. Ce qui est aussi certain, c'est que, plus tard, devenu archevêque de Bordeaux, Pierre Berland tint à honneur ou regarda comme un pieux devoir de réaliser les intentions anciennes du chapitre dont il avait longtemps été membre, et acheva le beau clocher qui porte à juste titre son nom.

On comprendra pourquoi nous disons *acheva*, plutôt que *construisit*. Des précédents nous y autorisent, car en dehors des motifs résultant de nos observations archéologiques, nous savons que, dès 1428, le chapitre, dans une de ses réunions, prit une décision à ce sujet, transcrite sur le registre des actes capitulaires de la propre main de Pierre Berland, et dont voici les termes :

« *Fuit conclusum per omnes dominos quod campanile sive pinnaculum novum perficeretur juxta formam traditam per magistrum, etc.* (1) »

(1) *Archives historiques de la Gironde*, t. VII, p. 451.

Ces deux mots « *pinnaculum novum* » rapprochés du verbe « *perficeretur* » ne semblent-ils pas indiquer clairement un clocher déjà commencé, et qu'il s'agit d'achever?

Sans doute, on pourra bien nous objecter les termes mêmes de l'inscription lus comme ils doivent l'être désormais : « *Huic quoque primum subjecit lapidem...* » Cette inscription, néanmoins, toute contemporaine qu'elle puisse être de l'édifice, ne paraît point tellement claire, dans son ensemble, qu'il soit hors de propos d'en soumettre le texte à une brève discussion. Voici d'abord son énoncé, publié par Darnal, Lopès, Baurein, et plusieurs autres historiens bordelais :

Bisquadram quicumque oculis turrim aspicias æquis,
 Mille quadringentis quadraginta labentibus annis,
 Fœlicibus cœptam auspiciis, nonasque secundo
 Octobris, tantum certe scito esse profundam
 Fons prope prosiliens quantum tenet. Huic quoque primus
 Subjecit lapidem Petrus archipræsul in urbe
 Burdigalæ, cujus plebs collætetur in ævum.

Nous sera-t-il permis de faire observer que le premier mot *Bisquadram* est écrit dans l'inscription *Disquadram*, ce qui constitue une sorte de barbarisme? A vrai dire, il est aisé d'en comprendre le sens par à peu près, mais encore ce sens interprété ne saurait-il s'appliquer exactement à la tour, qui est, évidemment, plutôt carrée qu'octogone. Puis, cette profondeur des fondements indiquée sans autre élément de comparaison que la profondeur d'une fontaine voisine, est-elle donc suffisamment précisée, et ne doit-on pas voir là un obscur souvenir légendaire, ou quelque licence de poète?

Reste, il est vrai, le passage déjà corrigé par nous; « *huic quoque primum subjecit lapidem...* », passage dont la clarté et la précision semblent telles qu'il devienne

inutile de tenter toute discussion sur ce point. L'affirmation est ici des plus formelles, nous n'hésitons pas à le reconnaître; et nous en convenons d'autant plus volontiers qu'ayant cru longtemps à une erreur de lecture dans ce texte, de la part de nos devanciers, nous avons pensé un moment pouvoir en donner la preuve absolue.

Frappé de voir en effet que, dans les mots de l'inscription dont la lettre gothique **U** fait partie, cette lettre est formée de deux jambages verticaux qui se rejoignent par le bas, et que, dans le mot *huic*, les trois jambages qui constituent l'**u** et l'**t**, étant parallèles entr'eux jusqu'au bout, pouvaient être pris pour un **t** suivi d'un **u**, tout à fait pareils à ceux figurés dans les autres mots de l'inscription, nous avons dès lors supposé qu'au lieu du pronom *huic*, s'appliquant à la tour entière, c'était l'adverbe *hinc*, — *d'ici, à partir d'ici, de ce niveau*, — qu'il fallait lire et traduire. Toute obscurité alors s'effaçait, et l'histoire de l'édifice se dégageait avec la plus grande clarté.

Mais ce qui prouve bien qu'on ne saurait jamais apporter trop de soins à l'étude des monuments, un dernier et plus minutieux examen de l'inscription, facilité par l'estampage de celle-ci, nous a mis à même de constater d'abord que, dans le mot *archipresul*, — et celui-là seulement, — l'**u** se composait, comme dans le mot *huic*, de deux jambages absolument parallèles, puis surtout, ce qui a déterminé notre conviction, que l'**t** du mot *huic* était pointé de la même manière que cette lettre est pointée dans la plupart des autres mots de l'inscription. Cette fois, la preuve était décisive, et en face de la vérité nous avons dû renoncer à notre opinion.

Toujours est-il que ces sept vers hexamètres, d'une invention quelque peu bizarre, et d'une correction grammaticale ou métrique parfois douteuse, n'ont jamais été

publiés exactement. Aussi, grâce à l'obligeance de notre collègue, M. Ch. Durand, qui nous a procuré un excellent estampage de cette inscription, sommes-nous heureux de rétablir comme suit son texte entier, suppression faite de ses tildes abrégatifs :

Disquadram quicumque oculis turrim aspicias equis
 Mille quadringentis quadraginta labentibus annis
 Felicibus ceptam auspiciis nonasque secundo
 Octobris tantum certe scito esse profundam
 Fons prope prosiliens quantum tenet. Huic quoque primum
 Subiecit lapidem Petrus Archipresul in urbe
 Burdegala cuius plebs colletetur in evum.

Si grande toutefois que puisse être l'autorité de ce texte, celle qui résulte des caractères archéologiques du monument lui est encore, à notre avis, supérieure, et nous n'en persistons pas moins à croire que, dans la tour dite de Pey-Berland, il existe un souvenir et des restes incontestables d'un édifice antérieur, édifice dont la première pensée appartient évidemment au chapitre de Saint-André, mais que, plus tard, le saint archevêque eut le mérite et la gloire d'achever. Suivant la tradition en honneur parmi nos compatriotes, comme d'après l'archéologie et l'histoire, c'est donc à bon droit que ce clocher de notre belle cathédrale porte le nom de Pierre Berland.

Parvenus à la fin de la tâche que nous nous étions imposée, nous ne nous cachons point ses imperfections, ses lacunes. Ceux-là nous les pardonneront qui savent, pour l'avoir éprouvé eux-mêmes, ce que la discussion de problèmes analogues à ceux soulevés par nous comporte trop souvent de données inexactes et de difficultés insurmontables. Nous pouvons du moins nous rendre ce témoignage que, dans l'essai de solution auquel nous

nous sommes livré pour les éclaircir, nous avons apporté de consciencieux efforts et la plus entière bonne foi. La voie que nous nous sommes proposé d'ouvrir nous paraît susceptible d'être élargie, et de faciliter des découvertes intéressantes pour l'histoire architecturale de nos anciens monuments : nous ne renonçons point à la parcourir.

Puissent d'autres pionniers, plus alertes ou plus clairvoyants, y pénétrer à leur tour et s'y livrer à de nouvelles explorations, aux résultats desquelles nous serons toujours heureux d'applaudir!

